Actualité de jurisprudence en droit du travail

Jean-Luc Putz

Actualités législatives

1) Rétrospective 2024

arendt

Rétrospective 2024

Législation nationale

Télétravail des frontaliers allemands

- Depuis le 1er janvier 2024, les résidents allemands employés par une entreprise située au Luxembourg (et vice-versa) bénéficient de 34 jours de télétravail par an
- Avenant du 6 juillet 2023 modifiant la Convention du 23 avril 2012 entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole y relatif

Jours fériés

- Modifications du Code du travail pour tenir compte expressément de l'hypothèse dans laquelle deux des onze jours fériés légaux énumérés à l'article L. 232-2 tombent sur un même jour de calendrier
- Loi du 8 février 2024 portant modification : 1°du livre II, titre III, chapitre II du Code du travail ; 2° de l'article 28-4 de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État
- Entrée en vigueur: 27 février 2024

Permis de travail - cartes bleues européennes

- Mise à jour des règles antérieures relatives à la carte bleue européenne pour doter l'UE d'un système de migration légale ciblée capable de répondre aux pénuries de compétences et de faciliter l'entrée sur le marché du travail de travailleurs hautement qualifiés
- Conditions d'admission plus souples pour les travailleurs étrangers dotés de compétences élevées, abaissement du seuil salarial minimal, droits renforcés, conditions plus favorables au regroupement familial ainsi que possibilité de se rendre et de travailler plus facilement dans d'autres États membres de l'UE
- Loi du 4 juin 2024 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
- Règlement grand-ducal du 20 juin 2024 portant modification 1°du règlement grand-ducal modifié du 5 septembre 2008 définissant les critères de ressources et de logement prévus par la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration ; 2°du règlement grand-ducal modifié du 5 septembre 2008 portant exécution de certaines dispositions relatives aux formalités administratives prévues par la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration ; 3°du règlement grand-ducal modifié du 26 septembre 2008 déterminant le niveau de rémunération minimal pour un travailleur hautement qualifié en exécution de la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
- Entrée en vigueur: 1er juillet 2024

arendt

Rétrospective 2024

Conditions de travail transparentes et prévisibles

- Nouvelles obligations à charge des employeurs, les obligeant à revoir leurs modèles de contrats de travail et leurs procédures internes. Des pénalités allant de 251 à 5.000 EUR pour les personnes physiques et de 500 à 10.000 EUR pour les personnes morales seront encourues pour chaque salarié affecté par le manquement de l'employeur
- Loi du 24 juillet 2024 portant modification : 1°du Code du travail ; 2°de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État ; 3°de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux, en vue de la transposition de la directive (UE) 2019/1152 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne.
- Entrée en vigueur: 4 août 2024

Actualités législatives

2) Changements législatifs à venir

arendt

Changements législatifs à venir

Salaires minimaux adéquats

- Projet de loi n°8437 portant modification du Code du travail en vue de la **transposition de la directive (UE) 2022/2041** du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne
- Il prévoit de nouveaux critères d'évaluation du salaire minimum, limite les variations et déductions qui peuvent être appliquées au salaire social minimum, prévoit la mise en place d'un plan d'action national pour encourager la négociation collective et il crée un organe consultatif. Une interdiction contre les représailles est également introduite ainsi que des voies de recours accélérée
- Date de transposition: 15 novembre 2024

Consultation et la participation des travailleurs dans les sociétés de capitaux

- Projet de loi 8225 modifiant le Code du travail en vue de la **transposition de la directive (UE) 2019/2121** du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 modifiant la directive (UE) 2017/1132 en ce qui concerne les transformations, fusions et scissions transfrontalières (bientôt voté)
- Introduction des dispositions relatives à l'information, la consultation et la participation des travailleurs dans les sociétés de capitaux en cas de fusion, de transformation et de scission transfrontalière
- Date de transposition: 31 janvier 2023

Congé d'accueil

- Projet de loi 7994 portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes adultes et aux familles portant modification : 1. du Code du travail ; 2. du Code de la sécurité sociale ; 3. de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire ; 4. de la loi modifiée du 16 juin 2004 portant réorganisation du centre socio-éducatif de l'État ; 5. de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse ; 6. de la loi modifiée du 10 décembre 2009 relative à l'hospitalisation sans leur consentement de personnes atteintes de troubles mentaux ; 7. de la loi du 1er août 2019 concernant l'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse ; et portant abrogation 1. de la loi modifiée du 10 août 1992 relative à la protection de la jeunesse ; 2. de la loi modifiée du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille
- Introduction d'un congé d'accueil (10 jours) pour les individus accueillant un mineur (avec ou sans lien familial) dans leur famille

arendt

Changements législatifs à venir

- **Plan de maintien dans l'emploi**
  - Projet de loi 8153 portant modification du Chapitre III du titre Premier du livre V du Code du travail
  - L'objectif est de renforcer le contrôle étatique sur le plan de maintien dans l'emploi et d'assurer une bonne allocation des ressources
- **Travail dominical**
  - Dépôt imminent d'un PDL portant modification de l'article L. 231-4 du Code du travail (travail dominical)
  - Il propose de permettre aux salariés de travailler jusqu'à huit heures le dimanche, tout en maintenant la majoration de salaire (70%) pour l'ensemble des heures prestées. Il s'applique à tous les commerces définis à l'article 1 de la loi modifiée du 19 juin 1995, qui réglemente la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat

Directives européennes en discussion

- **Plateformes numériques**
  - Proposition de directive (*adoptée le 14 octobre 2024 – non encore publiée*)
  - Elle vise à déterminer correctement le statut professionnel des personnes travaillant via des plateformes numériques (salarié ou non) et à établir les premières règles de l'UE en matière d'utilisation d'algorithmes sur le lieu de travail

- **Comités d'entreprise européens**
  - Proposition de directive
  - Révision du cadre actuel de 2009 sur les comités d'entreprise européens avec comme objectif le renforcement effectif de la participation des travailleurs dans les entreprises, et par conséquent le renforcement du dialogue social transnational

Jurisprudence

Statistiques

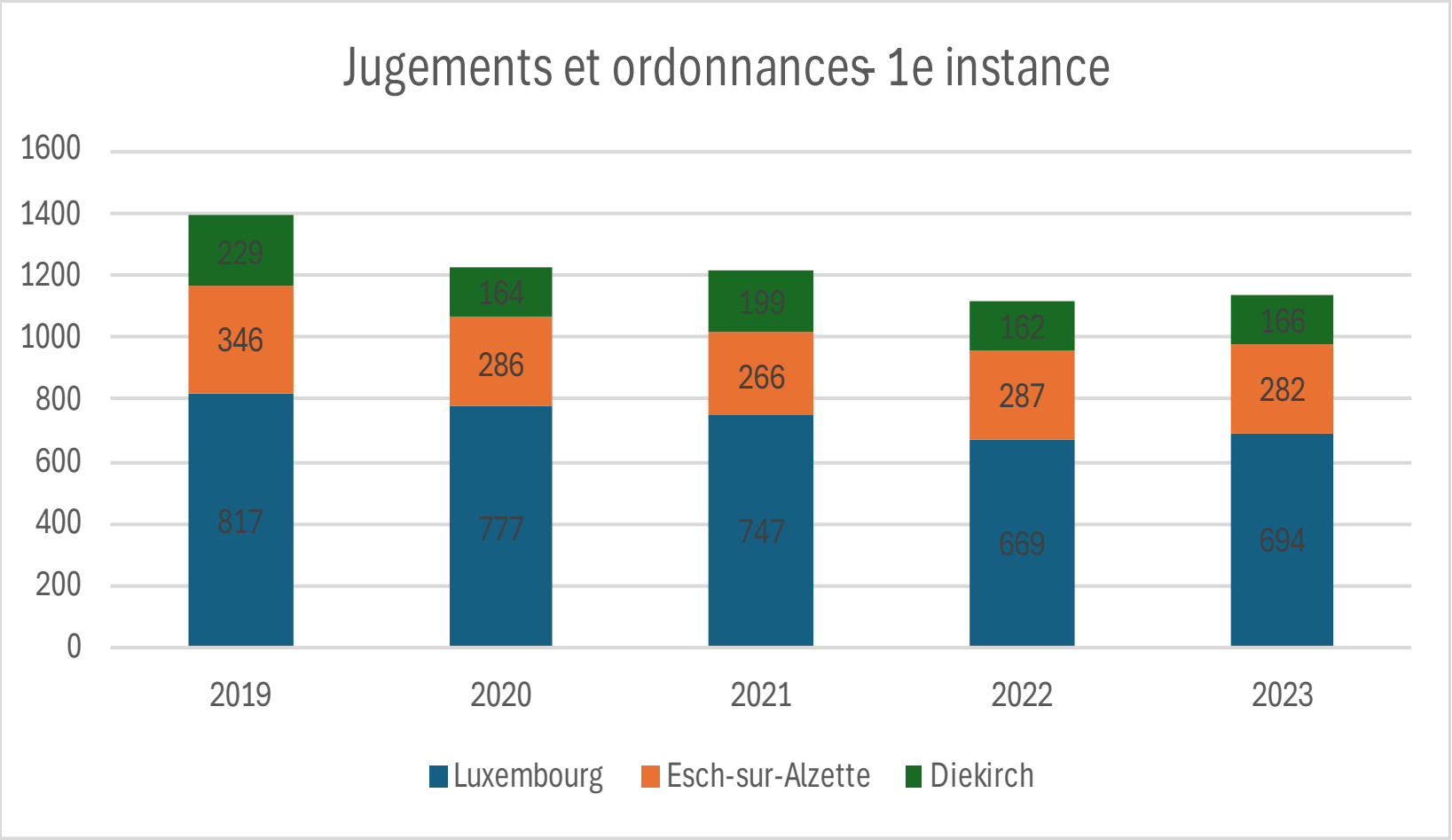

Statistiques

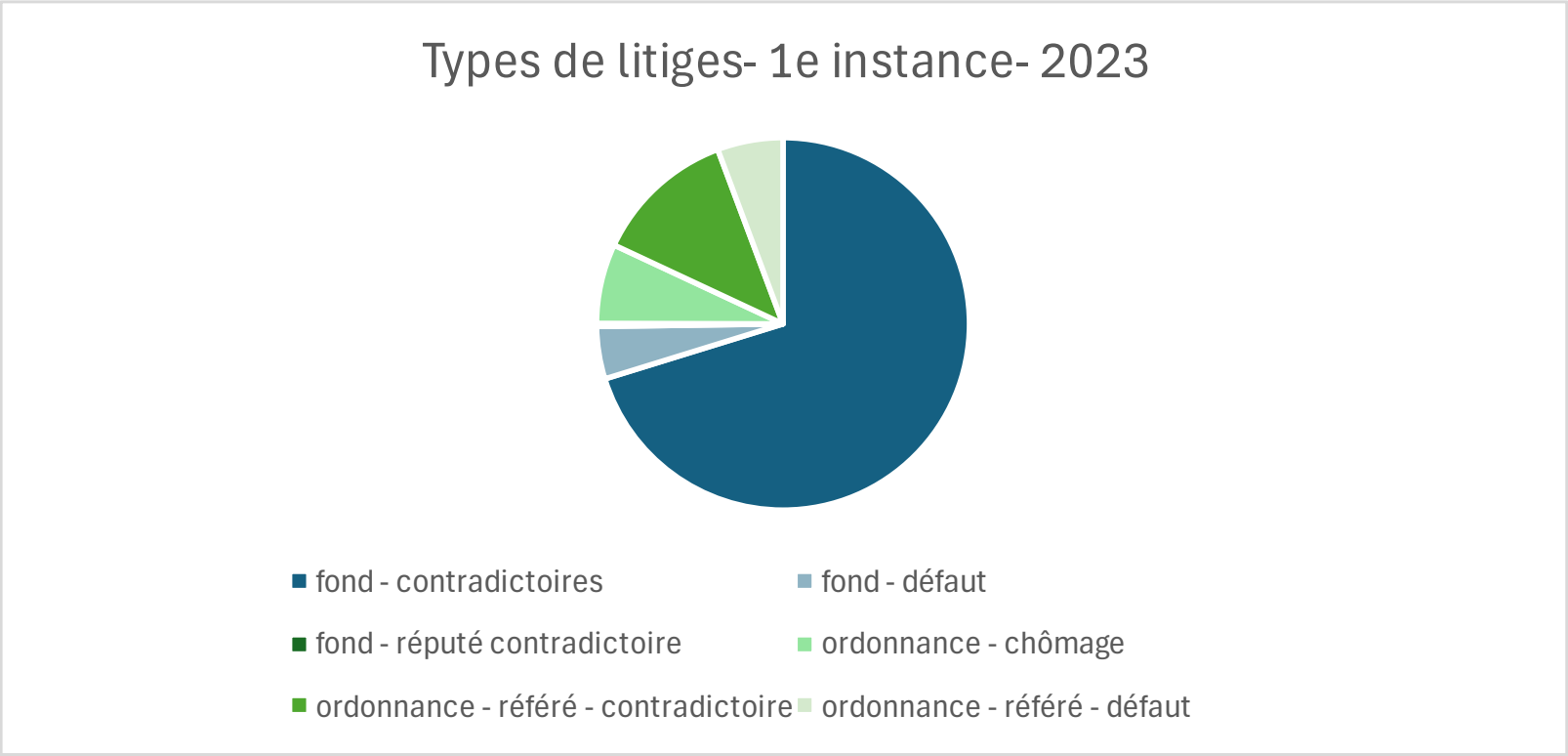

Statistiques

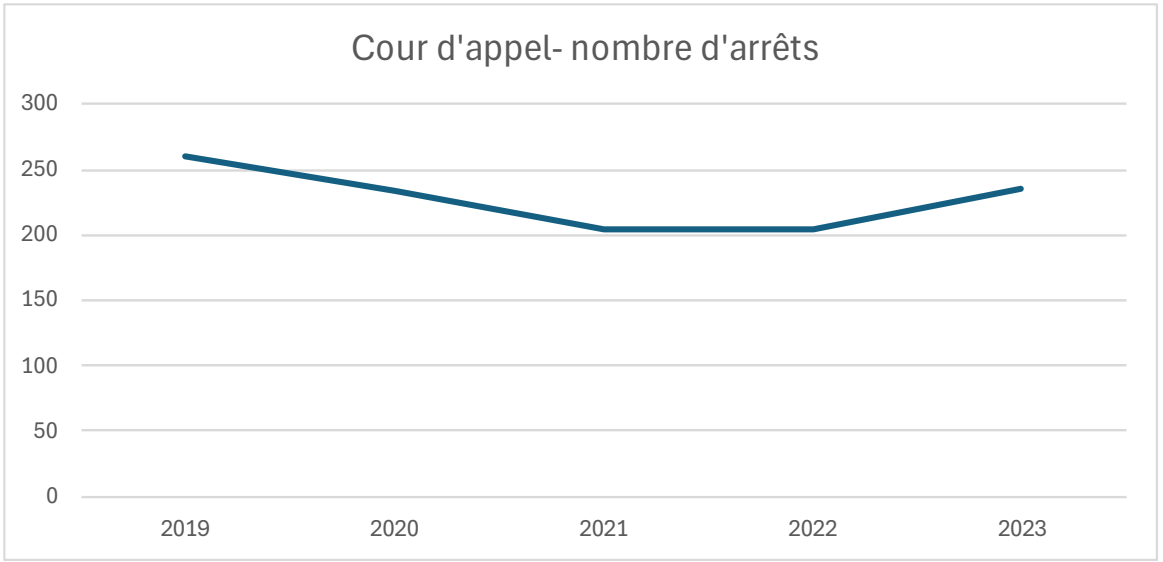

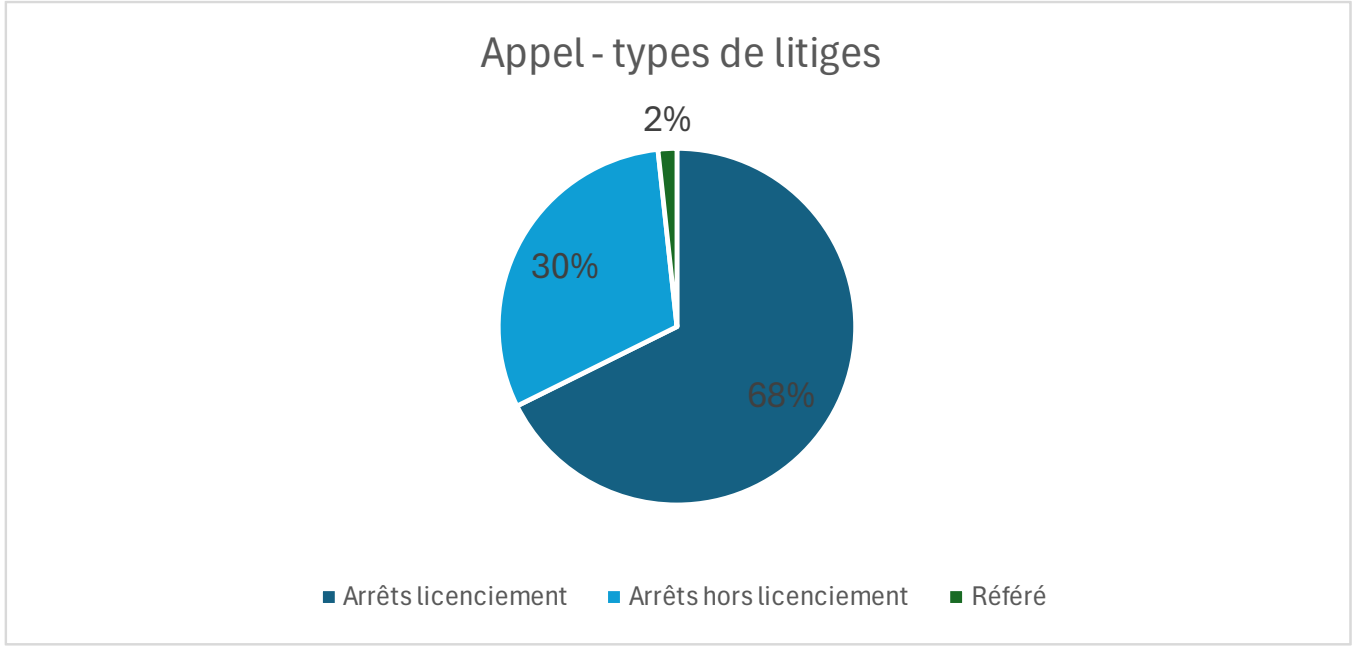

arendt

1. Contrat de travail

1. Existence d'un contrat

- **Indifférence de la volonté des parties, impossibilité d'exclure la requalification**

CSJ, 3e, 29 février 2024, n° CAL-2023-00141

- **Requalification d'un contrat de stage**

CSJ, 3e, 11 janvier 2024, n° CAL-2021-00916

- **Exemples d'appréciation ; impact de l'apparence créée par le contrat**
  - Gestionnaire d'immeuble

CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00710

  - Podologues indépendants

CSJ, 3e, 29 février 2024, n° CAL-2023-00141

  - Simple présence d'un système de pointage

CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00710

- **Cumul avec un mandat social**
  - Cumul (oui) - gérant technique détenant 49 % des parts et malgré affiliation comme indépendant

CSJ, 3e, 6 juin 2024, n° CAL-2023-00900

  - Cumul (non) – esthéticienne – détention de 25 % du capital social

CSJ, 8e, 14 décembre 2023, CAL-2022-00806

  - Cumul (non) – administrateur-délégué sans fonction technique distincte

CSJ, 3e, 25 avril 2024, n° CAL-2022-00433

  - unique administrateur délégué et actionnaire à 50 % : incompatible avec une subordination – société anciennement dirigée par deux époux

CSJ, 8e, 21 mars 2024, n° 31/24, n° CAL-2022-00786

arendt

1. Contrat de travail

1.2. Ancienneté

- **Maintien de l'ancienneté au sein du groupe/EES**

- Cumul nécessaire entre critères économiques et sociaux – pas les mêmes personnes dirigeantes – pas de preuve d'une communauté de travail

CSJ, 8e, 23 novembre 2023, CAL-2022-00785

- Sociétés française & luxembourgeoise – même activité – dénomination et activités similaires – unité sociale (oui) – bénéficiaires économiques différents

CSJ, 8e, 7 mars 2024, n° 24/24, n° CAL-2022-00056

1.3. Co-emploi

- Salarié mis à disposition d'une autre société
- Autorité conjointe de deux entreprises – influence sur les règles de sécurité, le planning, les congés, l'affectation, la carrière, la discipline, le temps partiel
- > responsabilité conjointe, licenciement imputable à l'entreprise « utilisatrice »

CSJ, 8e, 14 décembre 2023, CAL-2021-00958

1. Contrat de travail

1.4. Modification unilatérale du contrat

- Possibilité de réduire unilatéralement la durée hebdomadaire de travail (oui) – réduction de salaire
- Exigence de fournir une motivation précise et complète
- Rectification d'une erreur au niveau de l'indication du début du préavis

CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00812

1.5. Contrat à durée déterminée

- Requalification en CDI (oui) – contrat ne contenant aucune circonstance de nature à justifier le recours au CDD (« aide à domicile »)

CSJ, 8e, 20 juin 2024, n° 69/24, n° CAL-2022-00781

- Requalification en CDI (oui) – secteur culturel – usage constant de recourir au CDD ? coordinateur général – association temporaire pour une année culturelle

CSJ, 8e, 16 novembre 2023, CAL-2020-00094

1.6. Détachement de salaries

- Loi applicable au contrat, Règlement CE 493/2008
- Mise à la retraite d'office (droit lux.) ou non (droit français) ? Loi d'ordre public ?
- Caractère temporaire ou non du détachement – absence de limitation de durée

CSJ, 3e, 5 octobre 2023, CAL-2019-00682

arendt

2. Maladie du salarié

2.1. Obligations d'information en cas d'incapacité de travail

- Possibilité de convenir d'un délai plus long (4 jours)

  CSJ, 8e, 8 février 2024, n° 15/24, n° CAL-2022-00465 du rôle

- Pas de « délais de distance » pour frontaliers

  CSJ, 3e, 23 novembre 2023, CAL-2021-00598

- Inscription sur la fiche de salaire ne prouve pas le respect des obligations d'information

  CSJ, 3e,8 février 2024, n° CAL-2022-00616

- Charge de la preuve de la réception du certificat : salarié – obligation de se ménager une preuve en cas de doute

  CSJ, 3e, 13 juin 2024, n° CAL-2021-00791

- Aléas postaux (7 jours pour lettre recommandée de France) > à charge du salarié ; possibilité d'envoyer une copie par email

  CSJ, 8e, 8 février 2024, n° 15/24, n° CAL-2022-00465 du rôle

2. Maladie du salarié

2.2. Remise en cause de la maladie

- **Remise en cause par une preuve factuelle : difficile**

- photos publiées sur facebook

CSJ, 3e, 7 mars 2024, n° CAL-2022-00945

- Photos non datées de vacances sur les réseaux sociaux, commentaires sur la météo

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2022-00998

- **Remise en cause par des certificats contraires** – obligation du salarié de se présenter – deux avis médicaux contraires – salarié ne pouvant rester passif

CSJ, 3e, 27 juin 2024, n° CAL-2023-00328

2.3. Déclations d'inaptitude

- **Menuisier-monteur**
  - Obligation de moyens de réaffectation, pas d'obligation de créer un nouveau poste
  - Salarié devant se présenter au travail ; pas une simple attitude passive (rester à disposition)
  - Refus obstiné de ne pas se présenter pour essayer le nouveau poste > insubordination caractérisée

CSJ, 3e, 14 mars 2024, n° CAL-2022-00800

- **Femme de chambre**
  - Obligation de moyens de réaffecter le salarié, obligation limitée
  - Réaffectation temporaire à certains travaux de secrétariat ; ne prouve pas la disponibilité d'un poste
  - Petite structure

CSJ, 8e, 16 novembre 2023, CAL-2021-01034

3. Salaire

3.1 Principes généraux

- Liberté contractuelle

CSJ, 8e, 12 octobre 2023, CAL-2021-00549

- Principe général d'équité - distinction possible entre personnes dans la même situation

CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00812

3.2 Bonus

- Clauses de libéralité
- Validité des clauses de libéralité ; bonus discrétionnaire ; contrariété à l'OP (non)
- Renonciation à la clause par le versement de quelques primes (non)

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2023-00103

- Calcul et preuve du bonus
- Charge de la preuve des conditions : employeur – en l'absence de preuve, allocation ex aequo et bono du bonus de l'année dernière

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2023-00317

- ***Clause dite de « claw back"***
  - Bonus lié à la présence dans l'entreprise au moment de son paiement : OK
  - Bonus remboursable en cas de démission dans les 3 ans ? Restriction excessive de la liberté de démission ; charges administratives (fiscalité & sécurité sociale)

CSJ, 3e, 27 juin 2024, n° CAL-2023-00487

3. Salaire

3.3 Salaire minimum qualifié

- **Coiffeur** - obligation de l'employeur de se renseigner activement – obligation d'analyser le CV
- Préjudice moral pour non-paiement du SSM qualifié ? absence de protestations durant la relation de travail

CSJ, 3e, 21 mars 2024, n° CAL-2023-00376

- **Nettoyeurs de bâtiment** - pas d'autonomie dans le choix des produits et l'utilisation des machines

CSJ, 3e, 11 juillet 2024, CAL-2023-00093

- **Vendeur** – diplôme – contact seulement occasionnel avec la clientèle

CSJ, 3e, 29 février 2024, n° CAL-2021-00885

3.4 Retenues sur salaire

- retenue illégale (oui) – accord du salarié pour compenser le loyer et les taxes communales

CSJ, 3e, 22 février 2024, n° CAL-2023-00451

- retenue illégale (oui) – accord du salarié pour payement du loyer à un tiers

CSJ, 3e, 4 juillet 2024, n° CAL-2023-00903

- retenue illégale (oui) – retenue pour congé trop-pris

CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-01121

- préjudice moral pour retenue sur salaire injustifiée (oui), 500 euros

CSJ, 3e, 7 mars 2024, n° CAL-2023-00554

arendt

4. Heures supplémentaires

- Validité d’un forfait horaire incluant les heures supplémentaires (oui)

CSJ, 8e, 16 mai 2024, n° 46/24, n° CAL-2023-00147

- Accord patronal
  - employeur établissent des emplois du temps précis

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2023-00587

  - relevé unilatéral non contresigné par l’employeur

CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 80/24, n° CAL-2022-00180

  - transport routier – aléas – accord présumé – utilisation incorrecte du tachygraphe

CSJ, 3e, 30 novembre 2023, CAL-2021-00699

arendt

5. CONGES

- **Naissance du droit au congé**
  - pendant le congé pour raisons familiales (oui)

    CSJ, 3e, 30 novembre 2023, CAL-2023-00037

  - pendant le chômage partiel (oui)

    CSJ, 8e, 23 novembre 2023, CAL-2022-00667

- **Fixation du congé** – uniquement à la demande du salarié – impossibilité pour l'employeur de l'imposer

  CSJ, 8e, 23 novembre 2023, CAL-2022-00667

- **Report du congé** - employeur devant démonter avoir incité le salarié à prendre ses congés

  CSJ, 8e, 29 février 2024, n° 23/24, n° CAL-021-00957 du rôle

- **Indemnité de congé** – prise en compte de primes : irrégulières (non) – constantes (oui)

  CSJ, 8e, 29 février 2024, n° 23/24, n° CAL-021-00957 du rôle

- ***Droit à la déconnection durant le congé*** *: « Durant son congé de récréation, le salarié a droit au repos. Pendant son congé de repos, il peut ne pas suivre son travail à distance, se déconnecter et il n'est, en principe, pas obligé de répondre aux sollicitations de l'employeur ».*

  CSJ, 3e, 8 février 2024, n° CAL-2023-00372
  CSJ, 3e, 16 mai 2024, n° CAL-2023-00043

arendt

6. Procédure de licenciement

- **Volonté de licencier en cas de désaffiliation ?**
  - Injonction de restituer les effets personnels – cessation de la rémunération

    CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-01121
  - Intention confirmée par une lettre en bonne et due forme

    CSJ, 3e, 1er février 2024, n° CAL-2022-00181

- **Licenciement pendant la période d'essai**
  - Droit à une indemnité équivalente au préavis non respecté (oui)
  - Déduction des salaires touchés auprès d'un nouvel employeur (oui)

- **Entretien préalable au licenciement**
  - impossibilité d'invoquer un fait postérieur à l'entretien préalable – convocation à un second entretien

    CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 83/24, n° CAL-2022-00521
  - calcul des effectifs – cabinet d'avocat – réseau international – pas de communauté de salariés – pas de gestion centralisée du personnel

arendt

6. Procédure de licenciement

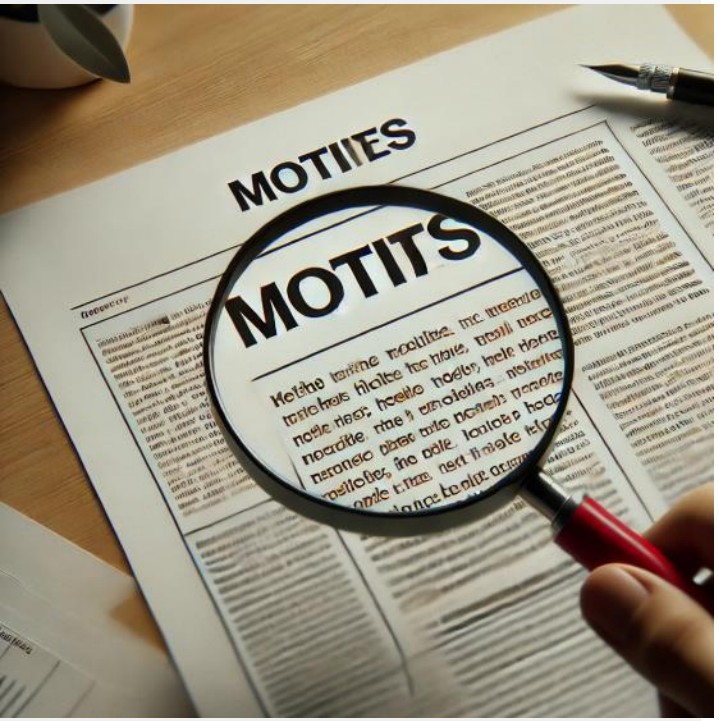

6.1 Motivation du licenciement

- **Délais de motivation – début du délai : réception de la demande – respect du délai : envoi de la motivation**

CSJ, 3e, 11 juillet 2024, n° CAL-2021-00794

- **Précision de la motivation**
  - Moyen d'ordre public ?

CSJ, 3e, 20 juin 2024, n° CAL-2022-00511

  - Référence à des lettres d'avertissement non annexées ?

CSJ, 8e, 6 juin 2024, n° 62/24, n° CAL-2022-01118

CSJ, 3e, 25 avril 2024, n° CAL-2022-00214

  - Exigences en matière d'insuffisance professionnelle – obligation de documenter par des faits précis sur une certaine durée > possibilité d'invoquer des faits plus anciens (oui)

CSJ, 8e, 21 mars 2024, n° 30/24, n° CAL-2022-00442

  - Exigences en matière de travaux réalisés en violation des « règles de l'art » - obligation de préciser comment les travaux auraient du être faits

CSJ, 8e, 23 novembre 2023, CAL-2022-00667

6. Procédure de licenciement

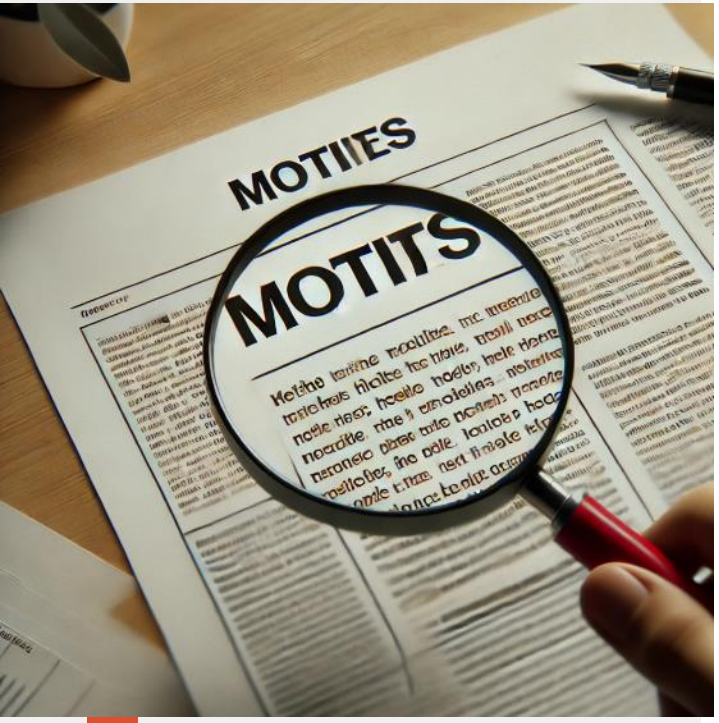

- **Précision de la motivation (suite)**
  - Exigences en cas d'absence injustifiée - pas d'obligation de préciser les conséquences de l'absences – pas une partie intégrante de la motivation

    CSJ, 8e, 29 février 2024, n° 23/24, n° CAL-021-00957 du rôle ;
    CSJ, 3e,8 février 2024, n° CAL-2022-00616 ;
    CSJ, 3e, 14 mars 2024, n° CAL-2022-00800 ;
    CSJ, 3e, 27 juin 2024, n° CAL-2023-00328 ;
    CSJ, 3e, 13 juin 2024, n° CAL-2021-00791 ;
    CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 84/24, n° CAL-2022-01044
  - cumul de motifs économiques et personnels (oui)

    CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2022-00799

- **Droit d'apporter des précisions complémentaires (oui)**
  - Agression – moment exact des faits – personnes présentes

    CSJ, 8e, 16 mai 2024, n° 45/24, n° CAL-2023-01032
  - Fait que le comportement du salarié a fait peur aux collègues

    CSJ, 8e, 23 mai 2024, n° 53/24, n° CAL-2022-00964
  - Salarié ayant omis de facturer des marchandises sorties du stock – précision qu'il n'était pas censé facturer lui-même

arendt

6. PROCÉDURE DE LICENCIEMENT

6.2 Lettre de reclamation

- **Destinataire :** peut être un avocat – représentant dans la procédure de licenciement – auteur de la lettre de licenciement et de motivation

CSJ, 3e, 28 mars 2024, n° CAL-2021-00266

- **Délais :** réception dans le délai – charge de la preuve : salarié

CSJ, 3e, 8 février 2024, n° CAL-2022-00931

- **Contenu:** remise en cause du bien-fondé du licenciement – président de la délégation contestant la sévérité de la sanction prise

CSJ, 8e, 6 juin 2024, n° 59/24, n° CAL-2023-00321

6. Procédure de licenciement

6.3 Licenciement économique

- **Prise en compte du groupe (non) –** pas d'obligation de motiver à l'égard du groupe

CSJ, 3e, 11 juillet 2024, n° CAL-2023-01092

- Suppression d'un département sans expliquer l'impact sur le poste – fonctions reprises dans d'autres départements

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2022-00799

- **Preuve du caractère fallacieux (oui) -** restructuration – recrutement de personnes au même niveau de rémunération pour un poste que le salarié aurait pu faire – description des fonctions similaire

CSJ, 3e, 22 février 2024, n° CAL-2022-00469

- **Journaliste -** suppression du ressort économique – embauche concomitante de personnes compétentes dans l'audiovisuel

CSJ, 3e, 9 novembre 2023, CAL-2022-00373

arendt

6. Procédure de licenciement

6.4 Délai pour invoquer la faute grave

- **Preuve du respect du délai**
- Salarié

CSJ, 3e, 19 octobre 2023, CAL-2022-01037

- Employeur ?

CSJ, 3e, 19 octobre 2023, CAL-2022-00444

- **Maintien au travail pendant quelque temps**
- 3 semaines

CSJ, 3e, 16 mai 2024, n° CAL-2023-00486

- Quelques jours

CSJ, 3e, 22 février 2024, n° CAL-2021-00038

- 2 jours

CSJ, 3e, 23 mai 2024, n° CAL-2023-00180

arendt

6. Procédure de licenciement

- **Pardon et tolérance patronale**

- Pardon/tolérance (non) - employeur accordant une « dernière chance » - possibilité de tenir compte de faits antérieurs pour documenter une insuffisance professionnelle (oui)

CSJ, 8e, 21 mars 2024, n° 30/24, n° CAL-2022-00442

- Pardon/tolérance (oui) – retards répétés sans réaction patronale

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2021-00524

7. Exemples de motifs de licenciement pour faute

- **Insuffisance professionnelle et langue luxembourgeoise**
- chef d'équipe en relation avec la clientèle - prérequis explicite pour le poste – salarié ayant suivi certains cours – maîtrise insuffisante – refus de communiquer en luxembourgeois lors de réunions internes – réponses erronées à la clientèle – difficultés de communication interne et externe – pas de motivation pour améliorer ses compétences linguistiques

CSJ, 8e, 21 mars 2024, n° 30/24, n° CAL-2022-00442

- **Suppression de données**
- suppression de 12.000 fichiers de l'entreprise – indifférent que les fichiers ont pu être restaurés

CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 83/24, n° CAL-2022-00521

- Suppression de 418 fichiers

CSJ, 3e, 14 mars 2024, n° CAL-2023-00270

arendt

7. Exemples de motifs de licenciement pour faute

- **Risque de sécurité**
- Défaut de surveillance / autorité hiérarchique - chef d'équipe laissant des intérimaires conduire des engins interdit – péril pour les salariés

CSJ, 8e, 28 mars 2024, n° 36/24, n° CAL-2022-00948

- Sécurité de travaux en hauteur – toiture – avertissements antérieurs - antécédent mortel antérieur dans l'entreprise – efforts patronaux pour sensibiliser le personnel

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2022-00663

- feu allumé sur chantier – feu laissé sans surveillance – intervention des pompiers – dégâts – présence de matériaux inflammables

CSJ, 3e, 22 février 2024, n° CAL-2021-00038

- salarié déplaçant sans permis ni autorisation un engin lourd – accident avec dégâts conséquents – aéroport

CSJ, 3e, 28 mars 2024, n° CAL-2023-00516

- salarié parlant de sa consommation et de son commerce de drogues – plantation de cannabis – faits de la vie privée créant un risque de sécurité pour l'entreprise et ses salariés – obligation de sécurité – protection de la santé physique et mentale – climat de travail gravement compromis

CSJ, 8e, 23 mai 2024, n° 53/24, n° CAL-2022-00964

- **Pandémie / Covid-19**
  - refus de porter le masque – pas de nécessité aux réunions en présentiel – local exigu – licenciement justifié (non)

CSJ, 3e, 9 novembre 2023, CAL-2022-00548

  - Covid-19, omission de faire le test, omission de signaler le contact avec une personne positive – faute grave (oui) – ancienneté élevée (18 ans)

CSJ, 8e, 4 juillet 2024, n° 74/24, n° CAL-2023-00116

7. Exemples de motifs de licenciement pour faute

- Autres exemples

- faute grave (non) – salariée d'une crèche publiant sans autorisation sur son compte facebook privé des photos d'enfants – fête de St Nicolas – pas d'intention malveillante – fait unique

CSJ, 3e, 19 octobre 2023, CAL-2022-01037

- licenciement justifié (oui) – supérieur incitant les salariés à inscrire du temps de travail non réellement presté

CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2023-00121

- faute grave (non) – participation mineure à la mise en place d'une école de musique concurrente – décision prise par les autorités communales

CSJ, 3e, 25 janvier 2024, n° CAL-2021-00154

- faute grave (oui) – vol d'un vase dans un hôpital pour l'offrir

CSJ, 3e, 28 mars 2024, n° CAL-2021-00930

arendt

8. Licenciement abusif

- **Charge de la preuve**
  - Motifs non demandés ni fournis spontanément – charge de la preuve : salarié - obligation de prouver les motifs déterminants

CSJ, 3e, 7 mars 2024, n° CAL-2023-00554

- **Préjudice matériel**
  - salarié retrouvant rapidement un travail – calcul d'une différence entre le nouveau et l'ancien salaire sur une certaine période (oui)

CSJ, 3e, 30 novembre 2023, CAL-2023-00037

- **Problèmes de santé suite au licenciement**
  - prise en compte des problèmes psychiques (non) – certificat d'un médecin n'évoquant qu'un vague lien avec le contexte professionnel

CSJ, 8e, 30 mai 2024, n° 57/24, n° CAL-2023-00170

  - intervention chirurgicale après licenciement – simple devis n'établit pas la réalité de l'intervention – pas de préjudice matériel

CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-01121

  - dépression suite au licenciement – lien causal non établi – force probante limitée des certificats médicaux – dépassement des limites de la science médicale

CSJ, 8e, 12 octobre 2023, CAL-2022-00259

arendt

8. Licenciement abusif

- **Recherche d'emploi**
  - recherche uniquement dans un nouveau domaine – réorientation professionnelle non imputable à l'employeur – pas de préjudice matériel
  - simples inscriptions à des formations et stages

    CSJ, 8e, 30 mai 2024, n° 55/24, n° CAL-2022-00958

  - recherche d'emploi par une personne de 62 ans – chances minimes de retrouver un emploi – obligation de recherche d'emploi atténuée obligation de prendre une pension de vieillesse anticipée (non)

    CSJ, 3e, 1er février 2024, n° CAL-2019-00436

- **Préjudice moral**
- uniquement si établi – licenciement abusif ne crée pas nécessairement un préjudice moral

  CSJ, 8e, 12 octobre 2023, CAL-2022-00259 ; CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00812

- salarié n'ayant quasiment pas travaillé depuis son embauche - salarié en maladie, congé de maternité puis en maladie – 150 euros

  CSJ, 8e, 30 mai 2024, n° 57/24, n° CAL-2023-00170

9. PROTECTION SPECIALE CONTRE LE LICENCIEMENT

Femmes enceintes

- ***« cause objective de licenciement »*** - salariée en situation irrégulière au regard du permis de travail – nullité du licenciement (non)

  CSJ, 8e, ordonnance, 19 octobre 2023, CAL-2023-00496

- frontalier français – certificat de sage-femme (non) – exigence d'un certificat médical (généraliste suffisant)
- production du certificat dans les 8 jours – notion de « production » : remise à l'employeur – date de prise de connaissance par l'employeur - date de remise : réception de l'avis postal – début du délai : lendemain de la prise de connaissance du licenciement – réception de l'avis postal

  CSJ, 3e, ordonnance, 16 mai 2024, n° CAL-2024-00315

Délégués du personnel

- absence de préjudice puisqu'il aurait pu demander la réintégration (non) – obligation de rechercher activement un emploi – absence de recherche d'emploi – pas de préjudice matériel

  CSJ, 3e, 4 juillet 2024, n° CAL-2022-00157

- mise à pied injustifiée – indemnité compensatoire de préavis (non) – indemnité de départ (non) – différence de traitement inconstitutionnelle (non)

  CSJ, 3e, 25 janvier 2024, n° CAL-2021-00154 ; CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-00141

- « préjudice spécial » - indemnisation ex aequo et bono, avec le préjudice moral (oui) – 20.000 euros

  CSJ, 3e, 25 janvier 2024, n° CAL-2021-00154 ; CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-00141

Protection contre les représailles, lanceur d'alerte – corruption – employeur devant connaître l'identité du lanceur d'alerte – employeur ayant un motif crédible

CSJ, 3e, ordonnance, 13 juin 2024, CAL-2024-00213

10. Démission

- **Délai d'un mois pour démissionner**
  - un fait remontant à moins d'un mois – prise en compte de la globalité des faits – prise en compte des faits trop anciens (non)

    CSJ, 3e, 27 juin 2024, n° CAL-2023-00312
  - démission pour harcèlement– démission tardive & injustifiée – indemnité compensatoire de préavis pour l'employeur (oui) – remboursement des indemnités de chômage

    CSJ, 3e, 20 juin 2024, n° CAL-2022-00878
- **faute grave (oui)**
  - non-paiement de salaires – retards dans le payement de salaire – blocage pénal des comptes – force majeure (non)

    CSJ, 8e, 12 octobre 2023, CAL-2021-00555
  - non-remise des fiches de salaire – dénigrement du salarié – modification du contrat – réduction de la rémunération par suppression d'heures supplémentaires

    CSJ, 3e, 27 juin 2024, op. cit
- **volonté de démissionner** : signature d'un nouveau contrat – salarié pouvant avoir plusieurs employeurs – résiliation d'un commun accord (non) – démission implicte (non)

  CSJ, 3e, 7 décembre 2023, CAL-2022-01121

arendt

11. Responsabilité

- Responsabilité pénale

- **Le salarié-complice** de son entreprise ou la théorie du « salarié-coopérateur »

CSJ, corr., 26 mars 2024, n° 102/24 V

- L'employeur qui se défend contre les démarchages de son ancien salarié

CSJ, corr., 13 décembre 2023, n° 431/23 X.

- Responsabilité civile

- **faute grave ⇔ négligence lourde** – notions différentes - salarié déplaçant sans permis ni autorisation un engin lourd – accident avec dégâts conséquents

CSJ, 3e, 28 mars 2024, n° CAL-2023-00516

- **avertissements taxés** - demande de remboursement contre le salarié – contrôle automatique (radar) – excès de vitesse – employeur ayant omis de déclarer l'identité du conducteur

CSJ, 8e, 2 novembre 2023, CAL-2022-00127

- **reconnaissance de dette** du salarié pour dégâts causés – inopposable - aveu extrajudiciaire (non) – ne peut porter que sur des faits et non sur une qualification juridique

CSJ, 3e, 7 mars 2024, n° CAL-2023-00554

arendt

12. DROIT DE LA PREUVE

- **Usage des langues en justice**
  - **attestations testimoniales** – élément de procédure – anglais non admissible

    CSJ, 8e, 4 juillet 2024, n°76/24, n° CAL-2022-00779
  - **pièces**
    - loi de 1983 inapplicable – exigences d'un traducteur assermenté (non) - droit de prendre en considération des pièces en anglais (oui)

      CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 83/24, n° CAL-2022-00521
    - exigence d'un traducteur assermenté (non)

      CSJ, 3e, 16 mai 2024, n° CAL-2023-00043
    - exemple : accusé de réception en Portugais – certaines mentions en langue française

      CSJ, 3e, 18 janvier 2024, n° CAL-2023-00317

- **Accès à la preuve et injonctions**
  - injonction de communiquer l'identité de certains témoins (non) – pas de base légale pour une telle demande

    CSJ, 3e, 26 octobre 2023, CAL-2022-01080
  - injonction de produire les pièces documentant le chiffre d'affaires (non) – demande dirigée contre le curateur – curateur affirmant ne pas en disposer

    CSJ, 3e, 26 octobre 2023, CAL-2022-01080
  - révision d'une astreinte (non) – employeur condamné à verser une attestation et des fiches de chantier rectifiées – astreinte cumulée de plus de 100.000 euros

    CSJ, 3e, 21 décembre 2023, CAL-2023-00532

arendt

12. DROIT DE LA PREUVE

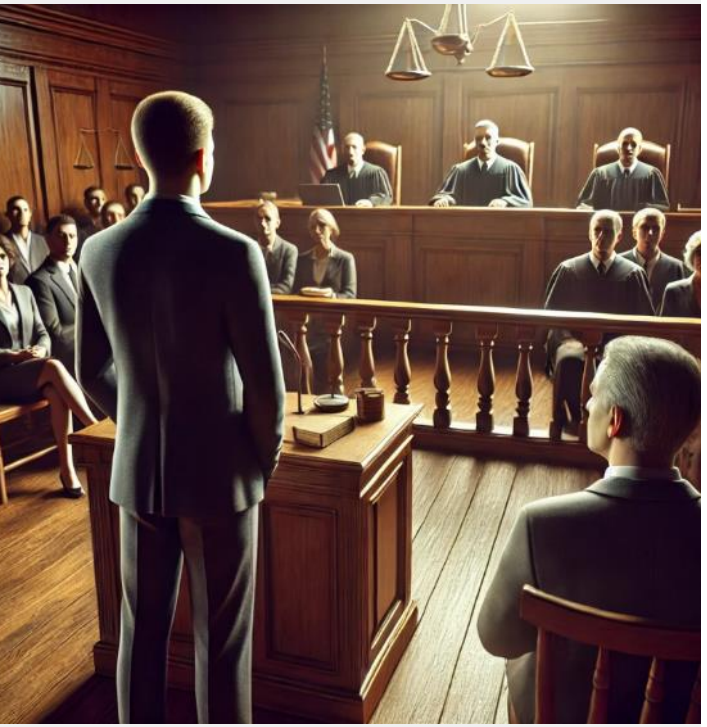

- **Pièces**

- rejet d'une pièce pour défaut de pertinence (non) – question d'appréciation au fond

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2023-00103

- atteinte à la vie privée (oui) – preuve irrecevable (oui) – communications échanges dans le cadre privé – analyse 'à titre superfétatoire' de leur contenu (en l'espèce, oui)

CSJ, 3e, ordonnance, 13 juin 2024, CAL-2024-00213

- **Témoignages**

- forme - admissibilité de déclarations contenues dans un procès-verbal de police

CSJ, 8e, 16 mai 2024, n° 45/24, n° CAL-2023-01032

- capacité à témoigner

(panorama de jurisprudence)

arendt

13. Procédure devant la juridiction du travail

- **Rôle et mission du juge – moyens soulevés d'office**

- tous les moyens d'ordre public (oui) – tribunal soulevant la résiliation automatique du contrat pour incapacité physique de l'employeur

CSJ, 8e, 16 mai 2024, n° 48/24 n° CAL-2019-00885

- défaut – obligation de soulever d'office les moyens de défense – défaut ne vaut pas aveu ou acquiescement – juge devant suppléer à la contradiction – remise en cause d'office de l'existence d'un lien de subordination et d'un licenciement

CSJ, 3e, 9 novembre 2023, CAL-2022-01138

- **Frais d'avocat**

- ***Remboursement par l'employeur***
  - Licenciement abusif = faute

CSJ, 8e, 8 février 2024, n° 15/24, n° CAL-2022-00465 du rôle (pas de preuve déboursement)

CSJ, 8e, 29 février 2024, n° 23/24, n° CAL-021-00957 du rôle (1404 eur)

  - non-paiement de commissions sur ventes = faute – 3.500 euros

CSJ, 8e, 25 avril 2024, n° 39/24, n° CAL-2023-00052

  - **+ préjudice moral pour tracas procéduraux – reconnaissance du statut de non-cadre**

CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 80/24, n° CAL-2022-00180

- ***Remboursement par le salarié*** – licenciement déclaré justifié – 3.000 euros

CSJ, 8e, 23 mai 2024, n° 53/24, n° CAL-2022-00964

arendt

13. Procédure devant la juridiction du travail

- **Prescription**

- début de la prescription – demande non contenue dans la requête – date de la demande à l'audience

CSJ, 8e, 25 janvier 2024, n° 10/24, n° CAL-2022-00454 du rôle

- prescription triennale (non) – répétition de l'indu – remboursement de primes trop-payées

CSJ, 8e, 26 octobre 2023, CAL-2021-00812

- prescription triennale (oui) – demande fondée sur des retenues illégales de salaire

CSJ, 3e, 4 juillet 2024, n° CAL-2023-00903

- prescription triennale (non) – solde de congés – employeurs ayant accepté le rapport d'année en année

CSJ, 3e, 4 juillet 2024, n° CAL-2023-00903

- **Moyens nouveaux**

- principe d'admissibilité à tout stade (p.ex. nullité d'une clause)

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2023-00103

- moyens nouveaux en appel – admissibles sans restriction – recevable même si en contradiction avec un moyen développé en première instance – théorie de l'estoppel (non)

CSJ, 8e, 14 décembre 2023, CAL-2022-00226

arendt

13. Procédure devant la juridiction du travail

- **Demandes nouvelles**
- ***par rapport à la requête initiale***
  - demande nouvelle (oui) – indemnité de congés non pris – certificat de travail – requête pour arriérés de salaire introduite à un moment où la relation de travail existait encore

    CSJ, 8e, 30 mai 2024, n° 56/24, n° CAL-2023-00634
  - demande nouvelle (oui) – différents types de primes - prime de conjoncture – prime de signature
  - possibilité d'invoquer ce moyen pour la première fois en appel (oui)

    CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 80/24, n° CAL-2022-00180
- ***en appel, par rapport à la 1e instance***
  - demande nouvelle (non) – adaptation indiciaire du préjudice matériel – échéances postérieures à la demande initiale
  - demande nouvelle (oui) – préjudice matériel pour licenciement abusif – perte de pension du fait du licenciement

    CSJ, 3e, 1er février 2024, n° CAL-2019-00436

arendt

13. Procédure devant la juridiction du travail

- **Jugements appelables**
- (oui) – jugement retenant la compétence et refixant pour continuation des débats

CSJ, 8e, 7 mars 2024, n° 25/ 24, n° CAL-2023-00299

- (oui) – décision constatant qu'il y a eu démission

CSJ, 8e, 23 mai 2024, n° 51/24, n° CAL-2023-00187

- (oui) – autorisation (oui) - décision sur l'existence d'un contrat et sur sa rupture

CSJ, 3e, 23 avril 2024, n° CAL-2024-00331

- **Transaction**
- remise en cause d'une transaction pour faits découverts par après (non) – obligation de renseignement à charge du salarié (non) – obligation de l'employeur de contrôler avant la décision de rupture – dol (non) – employeur qui aurait transigé, mais à des conditions différentes – modification de la transaction par le juge (non)

CSJ, 3e, 25 avril 2024, n° CAL- 2023-00904

- transaction valable (oui) – renonciation à tous arriérés de salaire en échange des loyers redus à la gérante de la société employeresse

CSJ, 8e, 11 juillet 2024, n° 81/24, n° CAL-2022-01000

13. Procédure devant la juridiction du travail

- **Libellé obscur**

- obligation de démonter un grief ou une gêne

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2023-00103

- libellé obscur de l'acte d'appel (non) – augmentation des demandes indemnitaires sans motivation spécifique – montants contradictoires entre motivation et dispositif

CSJ, 3e, 14 décembre 2023, CAL-2022-00913

- libellé obscur (oui) – contestation d'une indemnité sans formuler le moindre reproche – demande d'un paiement échelonné sans explications aucunes

CSJ, 8e, 13 juin 2024, n° 65/24, n° CAL-2023-00629

FIN